

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT CHRISTOPHE**

**SEANCE DU 23 AVRIL 2014
2014/4**

L'an deux mil quatorze, le vingt-trois avril à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de monsieur VELGHE Jacques, Maire.

Présents : VELGHE Jacques, VOISIN Michel, JOUBERT Jérôme, BOUTET Didier, FRITSCHÉ Jean-Luc, BERTHOU Florence, MAROTEAU Stéphanie, GARNIER Karin.

Excusés : MANGERET Delphine, CARRIOU Eric, GALTIER Joël

Date de convocation : 16 avril 2014

Monsieur CARRIOU Eric donne pouvoir à monsieur VELGHE Jacques.

Mme MAROTEAU Stéphanie est élue secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal de la séance précédente.

Délibération n° 25-2014/4

OBJET : VOTE DES TAUX D'IMPOSITION POUR L'ANNEE 2014

Monsieur le Maire rappelle les taux d'imposition pratiqués pour l'année 2013, à savoir :

- Taxe d'habitation 8,18%
- Taxe foncière sur les propriétés bâties 9,29%
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties 60,06%

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de reconduire ces mêmes taux pour l'année 2014 :

- Taxe d'habitation 8,18%
- Taxe foncière sur les propriétés bâties 9,29%
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties 60,06%

Délibération n° 26-2014/4

OBJET : BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL POUR L'ANNEE 2014

Monsieur le Maire donne lecture du budget primitif principal pour l'année 2014, qui s'équilibre en dépenses et en recettes aux sommes suivantes :

- Section de fonctionnement 110 389,65 €
- Section d'investissement 69 477,60 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le budget primitif principal pour l'année 2014.

Délibération n°27-2014/4

OBJET : BUDGET PRIMITIF EAU ET ASSAINISSEMENT POUR L'ANNEE 2014

Monsieur le Maire donne lecture du budget primitif de l'Eau et de l'Assainissement pour l'année 2014, qui s'équilibre en dépenses et en recettes aux sommes suivantes :

- Section d'exploitation 59 867,24 €
- Section d'investissement 83 128,50 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le budget primitif de l'Eau et de l'Assainissement pour l'année 2014

Délibération n° 28-2014/4

OBJET : BUDGET PRIMITIF DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE POUR L'ANNEE 2014

Monsieur le Maire donne lecture du budget primitif du Centre Communal d'Action Sociale pour l'année 2014, qui s'équilibre en dépenses et en recettes pour la somme suivante :

- section de fonctionnement 236,28 euros

La Commission du Centre Communal d'Action Sociales, à l'unanimité, adopte le budget primitif du Centre Communal d'Action Sociale, pour l'année 2014.

Délibération n° 29-2014/4

OBJET : SUBVENTIONS 2014

Le Conseil Municipal décide d'attribuer la somme de 1 060 euros répartie de la manière suivante aux différentes associations :

• Ligue contre le cancer	100 euros
• Téléthon	50 euros
• Action Contre la Faim	80 euros
• Les Restaurants du Cœur	120 euros
• Souvenir français	20 euros
• A.T.C.	250 euros
• A.C.C.A.	170 euros
• Comité des Loisirs	100 euros
• Comice Agricole des trois cantons de Guéret	50 euros
• Ecole Primaire de Saint-Victor-En-Marche	40 euros
• Ecole Elémentaire Jacques Prévert de Guéret	30 euros
• Collectif Abattre et Valoriser la Viande en Limousin	50 euros

Délibération n° 30-2014/4

OBJET : ENFOUISSEMENT DES RESEAUX SECS ET INSTALLATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC DANS LE VILLAGE LE MASGIRAL

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal de l'éventuelle opération enfouissement des réseaux secs, ainsi que de la fourniture et la mise en œuvre des appareils d'éclairage public. Ce type d'opération a déjà été réalisé au Bourg, au village de Monismes, aux villages de Le Gasfaud et Les Sagnes, et au village Les Forges.

Après en avoir pris connaissance, le Conseil Municipal donne un avis favorable pour réaliser cette opération et décide de solliciter Monsieur le Ministre de l'Intérieur au titre des subventions exceptionnelles pour financer, en partie, ce projet, ainsi que le Syndicat Départemental des Energies de la Creuse (SDEC).

Le détail de l'opération est le suivant :

- SDEC (Réseaux basse tension et éclairage public)	Pris en charge à 100% par le SDEC
- Travaux enfouissement des Réseaux secs	19 000,00 €/HT
- Eclairage Public (Fourniture et pose d'appareils)	7 000,00 €/HT
Divers et imprévus 5%	<u>1 300,00 €</u>
Soit un total de	27 300,00 €/HT

Le montant de l'opération s'élève donc à 27 300,00 € HT.

Le financement pourrait être le suivant :

- <u>Subvention Exceptionnelle Ministère de l'Intérieur</u>	
(travaux + éclairage public)	10 000,00 €
- <u>SDEC</u> :	
1) Eclairage public (fourniture et pose d'appareils 7 000,00 x 5% imprévus= 7 350,00 €/HT 30%/7 350,00 €/HT, soit	2 205,00 €
2) Travaux enfouissement des réseaux secs 19 000 x 5% imprévus= 19 950,00 €/H.T. 30%/19 950 €/HT, soit	<u>5 985,00 €</u>
Soit un total de	18 190,00 €
- Reste à la charge de la commune	9 110,00 € H.T.
- TVA (20,00%/27 300,00 €)	<u>5 460,00 €</u>
TOTAL TTC	14 570,00 € TTC

Les travaux pourraient débuter en fin de l'année 2014, après obtention des subventions demandées.

Délibération n° 31-2014/4

OBJET : CONSTITUTION DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (CCID)

Monsieur le Maire donne connaissance de la lettre de monsieur l'Administrateur Général des Finances Publiques, par laquelle il demande au Conseil Municipal de bien vouloir dresser une liste de douze commissaires titulaires et douze commissaires suppléants parmi les contribuables de la commune de SAINT CHRISTOPHE pour siéger à la Commission Communale des Impôts Directs.

La liste dressée par le Conseil Municipal est composée comme suit :

Président : Jacques VELGHE
Adjoint délégué: Michel VOISIN

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Jean-Luc COSNUAU, 9 Les Forges	Frédéric BLONDET, 10 Rue F. Villard
Jean-Claude MENUT, 11 Le Masgiral	Christiane CARRE, 7 Monismes
Denis CARRE, 7 Monismes	Daniel AMEAUME, 7 Le Theil
Jean-Louis COUTURIER, 4 Les Forges	Roger GRADELET, 8 Le Theil (prop bois)
Robert GRANDET, 6 Monismes (prop bois)	Josiane PENOT, 7 Rue du Moulin
Simone LAUMOND, 24 Le Masforeau	Yves VERGNAUD, 8 Les Sagnes
Sylvie LAGRANGE, 17 Rue F. Villard	Christiane MENUT, 9 Le Masgiral
Henri CEYSSON, 13 Les Forges	Christine GARRAUD, 2 Rue de la Fontaine
Catherine TOURAILLE, 8 Rue F. Vilard	Sylvain BRUNET, 12 Les Forges
Yves DO NASCIMENTO, 12 Rue F. Villard	Flavien GIRAUD, 5 Les Forges
Jean-Michel GARRAUD, 2 Rue de la Fontaine (prop bois)	Pascale FRITSCHÉ, 3 Les Sagnes
Jean DEFOT, 16 Rue du 11 novembre 1918 23000 GUERET	Mireille GUILLOT, 21 Rue de Fressanges 23000 GUERET

Délibération n° 32-2014/4

OBJET : UNION DEPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES DE LA CREUSE – RENOUELEMENT DES DELEGUES CCAS

Monsieur le Maire donne connaissance du courrier de monsieur le Président de l'Union Départementale des Associations Familiales de la Creuse.

Il convient de désigner un délégué C.C.A.S. de la commune.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne :
Madame GARNIER Karin 4 Les Forges 23000 SAINT CHRISTOPHE

Délibération n° 33-2014/4

OBJET : DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (D.E.T.R.) 2014 – ACCESSIBILITE AUX HANDICAPES

Suite au rapport de diagnostic effectué par la société SOCOTEC, sur l'accessibilité des Etablissements Recevant du Public aux personnes à mobilité réduite (ERP) et Plan de mise en Accessibilité des Voiries et Espaces (PAVE), monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il serait souhaitable d'effectuer l'accessibilité aux handicapés, bien que le délai de réalisation de la Loi du 11 février 2005 soit repoussé.

Les travaux consistent à aménager l'espace public devant la mairie avec la création d'une place de stationnement handicapée reliée aux Etablissements Recevant du Public (salle municipale et gîte d'étape), ainsi que la mise aux normes des portes (extérieures et intérieures) de la salle.

Le montant de l'opération s'élève à 6 077,72 euros HT, soit 7 293,26 euros TTC (TVA 20%).

Le plan de financement se présente comme suit :

- Subvention DETR (50%/ H.T.)	3 038,86 €
- Fonds propres	4 254,40 €

Le Conseil Municipal :

- décide d'entreprendre ces travaux,
- demande qu'une aide de l'Etat (DETR) lui soit accordée à hauteur de 50%,
- dit que ce projet est inscrit au budget primitif 2014.

**Rien ne restant à l'ordre du jour, Monsieur le Maire déclare la session close.
Délibéré en séance, les jours, mois et ans susdits.**

COMMUNE DE SAINT CHRISTOPHE

SEANCE DU 23 AVRIL 2014

2014/4

- Délibération n° 25-2014/4 : vote des taux d'imposition pour l'année 2014
- Délibération n° 26-2014/4 : budget primitif principal pour l'année 2014
- Délibération n° 27-2014/4 : budget primitif eau et assainissement pour l'année 2014
- Délibération n° 28-2014/4 : budget primitif du Centre Communal d'Action Sociale pour l'année 2014
- Délibération n° 29-2014/4 : subventions 2014
- Délibération n° 30-2014/4 : enfouissement des réseaux secs et installation de l'éclairage public dans le village Le Masgiral
- Délibération n° 31-2014/4 : constitution de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)
- Délibération n° 32-2014/4 : Union Départementale des Associations Familiales de la Creuse – Renouvellement des délégués CCAS
- Délibération n° 33-2014/4 : Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (D.E.T.R.) 2014 – accessibilité aux handicapés

ELUS	SIGNATURES	ABSENTS	COMMENTAIRES
VELGHE Jacques			
VOISIN Michel			
CARRIOU Eric			
JOUBERT Jérôme			
BOUTET Didier			
FRISTCHE Jean-Luc			
BERTHOU Florence			
MANGERET Delphine			
MAROTEAU Stéphanie			
GALTIER Joël			
GARNIER Karin			